Fiche d'inscription 2017-2018

(Un bulletin par famille)

Ecrire en lettres majuscules

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance

Adresse :

N° Tél. :

N° Portable : N° Parents: Mail :

Bulletin n°1 : Accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME

□ **Nous déclarons avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information saison 2018**

-Accepter les garanties de personnes et souscrire l'offre complète : **Base (déjà incluse)** - Base+ □ +14,00€ Base++□ +21,00€ «Option ski de piste » □ +5,00€ - «Slackline» □ +5,00€ - «Trail » □ +10,00€ - « VTT » □ +30,00€

-Souscrire des garanties individuelles complémentaires renforçant les garanties « Base » du contrat (indemnités journalières) : Option IJ1 □ 18€ Option IJ2 □ 30€ Option IJ3 □ 35€

□ Refuser les garanties des personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement »

En cas d'accident nécessitant des soins ou une intervention médicale urgente

□ **J'autorise /** □ **Je n'autorise pas** l'Association Vertical' Grimpe Charentonnais à transporter ou faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche afin que ces soins lui soient administrés.

Règlement Intérieur

□ **Nous déclarons avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de VERTICAL'GRIMPE qui définit notamment les INDISPENSABLES OBLIGATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES.**

Droit à l'image

□ **J'autorise /** □ **Je n'autorise pas** la publication, sur le site Internet de Vertical' Grimpe Charentonnais, de photos nous représentant, qui pourraient être prises au cours des différentes activités (compétitions, sorties falaise…) de l'association. Nous nous engageons à signaler aux responsables de Vertical' Grimpe Charentonnais toute erreur sur ce point.

Cotisations

ADULTE (2000 et +) : 250 euros x = €

Enfant (séance famille du samedi) : 170 euros x = €

Ecole escalade (2001-2011) : 230 euros x = €

Réduction pour 3 membres de la même famille ou plus : Par adulte à partir du 3ème membre = - 20€ x .....

(Ajouter les options de l'assurance, le cas échéant) Total : €

Fait à : le signature

(Pour les mineurs, le représentant légal)

Pièces à fournir avant la première séance :

□ 1 photo par membre □ Le bulletin d'inscription □ Le règlement de la cotisation

□ 1 certificat médical avec mention : **"apte à la pratique de l'escalade en compétition"** par adhérent

Paiement : ..... **€** □ Espèces □ Chèque x ..... n° : ..... n° : ..... banque : .....

Gymnase Tony PARKER lieu dit Ile MARTINET – 94 220 Charenton Le Pont – verticalgrimpe@gmail.com

Association loi 1901 – Affiliation ffme n° : 94018 – Agrément Sport : 94-S-186 – SIRET n° : 513 177 600 00014 – APE 9312Z